

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication :	2019-10-11	
Titre abrégé :	Instauration d'un régime d'assurance-médicaments universel pour les Canadiens	
Description :	<p>L'instauration d'un régime d'assurance-médicaments ayant une couverture universelle pour les Canadiens, lequel couvrira la totalité des coûts liés aux médicaments figurant sur une liste inclusive, sans que les participants aient de contribution, de coassurance ou de franchise à payer. Le gouvernement fédéral paiera les coûts qui dépassent les dépenses des régimes provinciaux d'assurance-médicaments selon le statu quo. Le régime n'aura aucune incidence sur le Transfert canadien en matière de santé (TCS).</p> <p>Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.</p>	
Ligne(s) d'exploitation :	Dépenses de fonctionnement	
Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Dépenses en médicaments et volume	IQVIA
	Taux de croissance des dépenses en médicaments	Série de publications « Compas Rx » du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)
	Économies pour le fédéral	Gagnon, Mark-André. « Pharmacare and Federal Drug Expenditures: A Prescription for Change » dans <i>How Ottawa Spends</i> , 2012-2013, p. 161-171. McGill-Queen's University Press, 2012;
		Rapport sur les dépenses fiscales de Finances Canada,
		BD/MSPS, v. 27.1 ¹
	Liste exhaustive de médicaments	Recoupement par le DPB des listes de médicaments assurés de trois provinces : l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec

¹ L'analyse se fonde sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada (BD/MSPS). Les hypothèses et les calculs sous-jacents aux résultats de simulation sont l'œuvre du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) et l'auteur est seul responsable de l'utilisation et de l'interprétation des résultats.

Dépenses des régimes publics provinciaux d'assurance-médicaments	IQVIA
Taux de croissance projetés des recettes issues de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP), de la population et de l'Indice des prix à la consommation (IPC)	Prévision de référence du DPB du coût des mesures proposées en campagne électorale

Estimation et méthode de projection :

Les dépenses en médicaments ainsi que les majorations et les frais pour 2018 ont été calculés à partir des données de l'IQVIA. On a extrapolé ces dépenses séparément en se servant des taux de croissance selon le CEPMB ou d'une moyenne de ces taux.

Trois listes de médicaments provinciales ont été utilisées comme point de départ à la création d'une liste de médicaments assurés; si un médicament figurait sur la liste d'une de ces provinces, il y a été inclus. Seules les dépenses associées aux médicaments figurant sur cette liste ont été prévues.

On a appliqué, pour effectuer cette prévision, des hypothèses concernant la réaction comportementale, les modifications de prix et la substitution par des médicaments génériques². Un rabais confidentiel, reflétant les économies pour le gouvernement fédéral, a été appliqué au prix des médicaments (les dépenses en médicaments ne comprenant pas les majorations et les frais) d'origine figurant sur la liste des médicaments, à l'exclusion des médicaments biologiques. On est parti de l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de réductions supplémentaires des prix, comme celles attribuables à une meilleure posture grâce à la négociation du prix des médicaments.

Les coûts projetés, déduction faite des rabais confidentiels présumés, sont fondés sur les taux de croissance publiés par le CEPMB, avec certaines modifications. On a réalisé l'exercice deux fois : d'abord pour estimer le total, qui inclut les dépenses des provinces pour leur régime d'assurance-médicaments, puis une fois de plus pour estimer ces dernières dépenses, qui ont été ensuite soustraites du total. Les dépenses des provinces à l'égard de leur régime d'assurance-médicaments sont approximatives³.

Les dépenses fédérales directement liées aux médicaments, les frais de la couverture privée offerte aux fonctionnaires fédéraux, les dépenses fiscales liées au Crédit d'impôt pour frais médicaux (CIFM) et celles pour les déductions pour les personnes participant à un régime d'assurance-maladie privée représentent des économies pour le gouvernement fédéral. Elles ont été soustraites du coût du régime d'assurance-médicaments. La part du CIFM attribuable aux dépenses en médicaments a été estimée à l'aide d'une modification de type « boîte de verre » apportée à une version du BD/MSPS utilisée pour les soins de santé. On s'est ensuite servi des dépenses en médicaments des ménages pour calculer les frais médicaux admissibles d'après les déclarations de revenus, lesquels peuvent comprendre davantage que les seuls médicaments. On a ensuite utilisé le rapport entre le CIFM et la

² Ces hypothèses sont expliquées et présentées dans un document du DPB intitulé « Coût d'un programme national d'assurance-médicaments de régie fédérale », publié en septembre 2017.

³ La méthode d'approximation est expliquée dans un document du DPB intitulé « Coût d'un programme national d'assurance-médicaments de régie fédérale », publié en septembre 2017.

valeur originale calculée à l'aide du BD/MSPS pour réduire les dépenses fiscales liées au CIFM, conformément au Rapport sur les dépenses fiscales, et la déduction estimative associée aux régimes privés d'assurance-maladie.

Les économies de dépenses directes du gouvernement fédéral et les frais de couverture privée des fonctionnaires fédéraux ont été projetés à l'aide des frais actuels relatifs au personnel à partir de la prévision de référence du DPB du coût des mesures proposées en campagne électorale. Les dépenses fiscales liées au CIFM ont été projetées selon le taux de croissance établi dans les estimations par le ministère des Finances du coût du Crédit d'impôt pour la période allant de 2010 à 2016. On a projeté la déduction pour les participants à un régime d'assurance-maladie privé à l'aide du taux de croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers d'après la prévision de référence du DPB.

Évaluation de
l'incertitude :

L'estimation comporte un degré d'incertitude élevé. Les dépenses en médicaments présentent plusieurs facteurs de coûts, et les projections sont très sensibles au taux de croissance présumé de ces facteurs et à leur détermination. Les hypothèses utilisées lors de la détermination du coût de cette politique peuvent ne pas correspondre aux dépenses futures. La liste de médicaments assurés a été établie en fonction des listes de médicaments publiées par trois provinces à un moment précis. D'autres médicaments peuvent être inclus dans les listes d'autres provinces, de nouveaux médicaments peuvent être ajoutés, ou des produits peuvent être rayés de plusieurs listes. La liste de médicaments assurés présumée peut ne pas représenter la liste réelle au moment de sa mise en œuvre. Pour cette estimation, nous avons présumé un rabais confidentiel particulier qui ne correspond peut-être pas à la valeur véritable de ce rabais. Les dépenses liées aux régimes provinciaux d'assurance-médicaments ont été déterminées approximativement selon l'entité qui assume la majeure partie des coûts d'après les données fournies par l'IQVIA, et elles peuvent donc être supérieures ou inférieures à ce que les provinces doivent réellement payer.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	3 099	12 520	13 029	13 561	14 120	14 707	15 325	15 974	16 658	17 376

Renseignements supplémentaires

	Description	Ligne d'exploitation	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
Coût	Régime d'assurance-médicaments	Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	3 648	14 735	15 311	15 914	16 547	17 211	17 908	18 639	19 407	20 213
Recouvrement des coûts	Dépenses fiscales et dépenses directes	Impôt sur le revenu des particuliers et dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	-550	-2 215	-2 282	-2 353	-2 427	-2 503	-2 583	-2 665	-2 750	-2 837
Coûts totaux après recouvrement			3 099	12 520	13 029	13 561	14 120	14 707	15 325	15 974	16 658	17 376

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.